

Saison Sportive 2018/2019

Tarifs pour 1 séance inférieure ou égale à deux heures par semaine

1 Adulte ou 1 enfant			2 enfants au total			3 enfants au total			4 enfants au total			5 enfants au total		
Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 1	Zone 2	Zone 3
205	210	215	382	392	402	545	560	575	694	714	734	829	854	879
+ 50€ par personne pour 2 séances hebdomadaires - Supplément de 10€ par séance hebdomadaire supérieure à deux heures														

Zones d'habitation

Zone 1	Commune de Castres
Zone 2 + 5€	Comité d'agglo Castres/Mazamet (hors Castres)
	Aigüefonde; Aussillon; Boissezon; Caucalières; Labruguière; Lagarrigue; Mazamet; Navès; Noilhac;
	Payrin-Augmontel; Pont de l'Arn; Le Rialet; St-Amans Soult; Valdurenque; Le Vintrou
Zone 3 + 10€	Commune hors Comité d'agglo Castres/Mazamet